

**Société Générale SCF**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015

**Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes  
intermédiaires**

**DELOITTE & ASSOCIES**  
185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG et Autres**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## Société Générale SCF

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015

### Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires

Au Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de Société Générale SCF et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes intermédiaires de celle-ci, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes intermédiaires ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

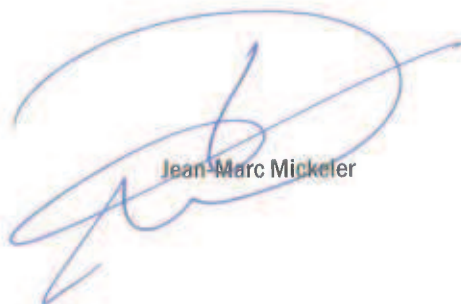
Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes intermédiaires, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes intermédiaires présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société au 30 juin 2015, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 septembre 2015

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marc Mickeler

ERNST & YOUNG et Autres



Micha Missakian

**Société Générale SCF SA**

**17 Cours Valmy**

**92800 PUTEAUX**

**Etats Financiers au 30/06/2015**

## SOMMAIRE

<b>BILAN et HORS-BILAN</b>	<b>1</b>
Bilan actif et passif	2
Hors-bilan	3
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>4</b>
Compte de résultat	5
<b>ANNEXE</b>	<b>6</b>
Règles et méthodes comptables	7
<b>Informations sur Bilan et Compte de résultat</b>	<b>10</b>
Opérations interbancaires et assimilées	11
Créances sur établissements de crédit	12
Immobilisations corporelles et incorporelles	13
Autres actifs et comptes de régularisation	14
Dettes représentées par un titre	15
Autres passifs et comptes de régularisation	16
Evolution des capitaux propres	17
Variation des capitaux propres	18
Produits et charges d'intérêts	19
Charges générales d'exploitation	20
Impôts sur les bénéfices	21
Opérations non inscrites au bilan	22
Engagements non comptabilisés en hors-bilan	23
Opérations en devises	24
Engagements sur instruments financiers à terme	25
<b>Engagements financiers et autres informations</b>	<b>26</b>
Emplois et ressources ventilées selon la DRAC	27
Identité de la société consolidante	28
Intégration fiscale	29
Informations concernant les entreprises liées	30
Honoraires des commissaires aux comptes	31
Ventilation des produits bancaires	32
Tableau des flux de trésorerie	33

**BILAN**  
**et HORS-BILAN**

**ACTIF**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux (note 2)	3	4	5
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit (note 3)	9 641 045	9 840 804	9 864 254
A vue	5 677	9 477	6 235
A terme	9 635 368	9 831 327	9 858 019
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Créances commerciales	-	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-	-
Locations simple	-	-	-
Immobilisations incorporelles (note 4)	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-
Capital souscrit non versé	-	-	-
Actions propres	-	-	-
Autres actifs (note 5)	3	35	15
Comptes de régularisation (note 5)	253 445	314 057	169 430
<b>Total</b>	<b>9 894 496</b>	<b>10 154 900</b>	<b>10 033 705</b>

**PASSIF**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Banques centrales, Comptes courants postaux	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
Autres dettes	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
Dettes représentées par un titre (note 6)	9 644 842	9 902 933	9 784 553
Bons de caisse	-	-	-
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	-	-	-
Emprunts obligataires	9 644 842	9 902 933	9 784 553
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-
Autres passifs (note 7)	3 131	4 162	1 316
Comptes de régularisation (note 7)	28 338	33 646	38 314
Provisions	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-	-
Capitaux propres (note 8)	218 185	214 159	209 523
Capital	150 000	150 000	150 000
Primes d'émission	-	-	-
Réserves	3 208	2 859	2 859
Ecart de réévaluation	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
Subvention d'investissement	-	-	-
Report à nouveau	60 951	54 312	54 312
Résultat de l'exercice	4 026	6 989	2 352
<b>Total</b>	<b>9 894 496</b>	<b>10 154 900</b>	<b>10 033 705</b>

Résultat de l'exercice en centimes : 4 025 967,07  
Total du bilan en centimes : 9 894 496 019,04

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

<b>HORS BILAN</b>			
<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	-	-	-
<b>Engagements de financement</b>	-	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-	-
<b>Engagements de garantie</b>	-	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-	-
<b>Engagements sur titres</b>	-	-	-
Titres à livrer	-	-	-
Autres engagements donnés	-	-	-
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	-	-	-
<b>Engagements de financement</b>	-	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-	-
<b>Engagements de garantie</b>	-	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-	-
<b>Engagements sur titres</b>	-	-	-
Titres à recevoir	-	-	-
Autres engagements reçus	-	-	-
<b>AUTRES ENGAGEMENTS</b>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
<b>Opérations en devises (note 13)</b>			
Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir	504 513	464 953	413 311
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner	414 342	414 342	414 342
<b>Engagements sur instruments financiers à terme (note 14)</b>	<b>7 930 537</b>	<b>7 927 033</b>	<b>7 952 459</b>
<b>Autres engagements (note 12)</b>			
Engagements donnés	-	-	-
Engagements reçus	11 367 659	11 746 808	11 950 234
<b>Engagements douteux</b>	-	-	-

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

**COMPTE DE RESULTAT**



**COMPTE DE RESULTAT**

(En milliers d'EUR)

	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
<b>+ Intérêts et produits assimilés (note 9)</b>	<b>268 990</b>	<b>530 195</b>	<b>259 506</b>
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	54 494	125 548	64 143
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-	-
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	(872)	(1 695)	(808)
+ Autres intérêts et produits assimilés	215 368	406 342	196 170
<b>- Intérêts et charges assimilées (note 9)</b>	<b>(259 566)</b>	<b>(514 456)</b>	<b>(253 557)</b>
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étés de crédit	-	-	-
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(170 503)	(364 704)	(190 351)
- Autres intérêts et charges assimilées	(89 063)	(149 752)	(63 206)
<b>+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>+ Produits sur opération de location simple</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>- Charges sur opérations de location simple</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>+ Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>+ Commissions (produits)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>- Commissions (charges)</b>	<b>-</b>	<b>(2)</b>	<b>(1)</b>
<b>+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Opérations sur titres de transaction	-	-	-
- Opérations de change	-	-	-
- Opérations sur instruments financiers	-	-	-
<b>+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Plus ou moins value	-	-	-
- Dotations aux provisions et reprises	-	-	-
<b>+ Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Opérations faites en commun	-	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-	-
- Autres produits non bancaires	-	-	-
<b>- Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(9)</b>	<b>(42)</b>	<b>(23)</b>
- Opérations faites en commun	-	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	(9)	(42)	(23)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>9 416</b>	<b>15 695</b>	<b>5 925</b>
<b>- Charges générales d'exploitation (note 10)</b>	<b>(2 677)</b>	<b>(4 519)</b>	<b>(2 324)</b>
- Frais de personnel	-	-	-
- Autres frais administratifs	(2 677)	(4 519)	(2 324)
<b>- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 738</b>	<b>11 176</b>	<b>3 601</b>
<b>- Coût du risque</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-	-
- Autres opérations	-	-	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 738</b>	<b>11 176</b>	<b>3 601</b>
<b>+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Immobilisations financières	-	-	-
- Immobilisations incorporelles	-	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-	-
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>6 738</b>	<b>11 176</b>	<b>3 601</b>
<b>+ / - Résultat exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>- Impôt sur les bénéfices (note 11)</b>	<b>(2 712)</b>	<b>(4 187)</b>	<b>(1 248)</b>
<b>+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>4 026</b>	<b>6 989</b>	<b>2 352</b>

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

**ANNEXE**

## NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société Société Générale SCF SA ont été établis conformément aux dispositions :

- du règlement n°91-01 du Comité de la réglementation bancaire relatif à l'établissement et à la publication des comptes des établissements de crédit,
- du règlement n°2000-03 du Comité de la réglementation comptable relatif aux états de synthèse individuels des entreprises relevant du CRBF modifié par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2005-04 du 3 novembre 2005.

Selon l'Art 515-13, SG SCF est un établissement de crédit, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L515-14 à L.515-17.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis :
  - \* soit d'une hypothèque de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente;
  - \* soit d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'Art L.233-16 du code de commerce dont relève SG SCF. Toutefois ce cautionnement s'inscrit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat et sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier,
- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.515-15.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES

Conformément au traitement préconisé par le service normatif, les conventions ont été reclassées depuis le mois de mai 2014 du poste « Produit net bancaire » au poste « Charges générales d'exploitation ». Les conventions d'assistance, d'externalisation, et de gestion et recouvrement sont ainsi comptabilisées dans le poste « Autres frais administratifs ».

### CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

Aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes de SG SCF au 30 juin 2015.

### DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'art L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent, au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées ».

Au titre de l'art L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'art 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'art L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

### **OPERATIONS EN DEVISES**

Conformément aux règlements n°95-04 du Comité de la réglementation bancaire et n°2000-02 du Comité de la réglementation comptable, les opérations enregistrées en devises au bilan ou au hors bilan sont converties sur la base des cours de change officiels à la date de clôture.

Les opérations initiées sont enregistrées en devises par la contrepartie de comptes de positions de change par devises.

A chaque arrêté comptable, le solde des comptes de positions de change est porté en résultat.

### **OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME**

Les opérations de couverture portant sur des instruments financiers à terme (IFAT) de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n°88-02 et n°92-04 modifiés du Comité de la réglementation bancaire et du règlement n°2002-01 du comité de la réglementation comptable. Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés en hors bilan.

Les charges et produits relatifs aux IFAT utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément identifié, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Concernant des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts.

### **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

La ligne de liquidité reçue par la SG SCF de la Société Générale à hauteur de 750 millions d'euros qui était enregistrée au hors bilan dans les Engagements de Financement reçus, est échue le 19/05/2014. Elle n'a pas été renouvelée à cette échéance.

### **AUTRES ENGAGEMENTS**

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances reçues par la SCF en garantie des prêts accordés sont enregistrées au hors bilan dans le compte « Autres engagements reçus ».

### **TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES**

Conformément au règlement ANC n°2010-04 du 07 octobre 2010, relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, modifiant le règlement du Comité de la réglementation bancaire n°91-01 relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit, la société Société Générale SCF ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère ;

### **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

La Société Générale SCF a procédé à une restructuration de ses actifs :

- Remboursements des emprunts obligataires suivants :
  - Série 35 d'un montant de 200 millions d'euros à l'échéance du 25 juin 2015.

Les mouvements relatifs au prêt de remplacement ont été les suivants:

- prêt de remplacement échu le 17 mars 2015 à hauteur de 210 millions d'euros et souscription d'un prêt de remplacement de 210 millions à cette même date avec une échéance fixée au 17 juin 2015 ;
- prêt de remplacement échu le 17 juin 2015 à hauteur de 210 millions d'euros et souscription d'un prêt de remplacement de 215 millions à cette même date avec une échéance fixée au 17 septembre 2015.

#### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

La Société Générale SCF a lancé le 05 aout 2015, un placement privé d'un montant nominal total de 500 millions d'euros de maturité 18 ans et a reçu un remboursement anticipé volontaire de Prêts n 37 pour un montant total de 500 millions d'euros.

**INFORMATIONS  
BILAN ET RESULTAT**

**Note 2**

OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Caisses			
Banques centrales	3	4	5
Comptes courants postaux			
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>

### Note 3

#### CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En milliers d'EUR)</i>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>30/06/2014</b>
<b>Comptes et prêts</b>	9 630 869	9 829 669	9 850 427
<b>A vue :</b>	<b>5 677</b>	<b>9 477</b>	<b>6 235</b>
Comptes ordinaires	5 677	9 477	6 235
Prêts et comptes au jour le jour			
Valeurs reçues en pension au jour le jour			
<b>A terme :</b>	<b>9 625 192</b>	<b>9 820 192</b>	<b>9 844 192</b>
Prêts et comptes à terme	9 625 192	9 820 192	9 844 192
Prêts subordonnés et participatifs			
Valeurs reçues en pension à terme			
<b>Créances rattachées</b>	10 176	11 135	13 827
<b>Créances douteuses</b>			
<b>Total brut</b>	<b>9 641 045</b>	<b>9 840 804</b>	<b>9 864 254</b>
<b>Dépréciations</b>			
<b>Total net</b>	<b>9 641 045</b>	<b>9 840 804</b>	<b>9 864 254</b>
<b>Titres reçus en pension</b>			
<b>Créances rattachées</b>			
<b>Total</b>	<b>9 641 045</b>	<b>9 840 804</b>	<b>9 864 254</b>



## Note 4

### 1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Valeur brute 31/12/2014	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute 30/06/2015	Amortissement provisions et dépréciations cumulés 30/06/2015	Valeur nette 30/06/2015
<i>(En milliers d'EUR)</i>							
<b>Immobilisations incorporelles</b>	3				3	(3)	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	-	-	-	-	-	-	-
Terrains					-	-	-
Constructions					-	-	-
Installations techniques					-	-	-
Matériels et outillages					-	-	-
Autres					-	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	-	-	-	<b>3</b>	<b>(3)</b>	-

### 2 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Montant au 31/12/2014	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Montant au 30/06/2015
<i>(En milliers d'EUR)</i>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>	(3)				(3)
<b>Immobilisations corporelles</b>	-	-	-	-	-
Terrains					-
Constructions					-
Installations techniques					-
Matériels et outillages					-
Autres					-
<b>Total</b>	<b>(3)</b>	-	-	-	<b>(3)</b>

### 3 - VENTILATION DES DOTATIONS

	Linéaire	Exceptionnel	Dotation dérogatoire	Reprise dérogatoire	Dotation 2015
<i>(En milliers d'EUR)</i>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					-
<b>Immobilisations corporelles</b>					-
<b>Total</b>	-	-	-	-	-



**Note 6**

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Bons de caisse			
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables			
Emprunts obligataires	9 500 363	9 660 803	9 639 161
Autres dettes représentées par un titre			
<b>Sous-total</b>	<b>9 500 363</b>	<b>9 660 803</b>	<b>9 639 161</b>
Dettes rattachées	144 479	242 130	145 392
<b>Total</b>	<b>9 644 842</b>	<b>9 902 933</b>	<b>9 784 553</b>

## Note 7

### AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
<b>Opérations sur titres</b>	-	-	-
Dettes et titres empruntés			
Autres dettes de titres			
<b>Autres passifs</b>	<b>3 131</b>	<b>4 162</b>	<b>1 316</b>
Compte courant SG impôt groupe	2 712	4 162	1 223
Versement restant à effectuer sur titres			
Créditeurs divers	11		
Dettes fiscales et sociales	408		92
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>28 338</b>	<b>33 646</b>	<b>38 314</b>
Charges à payer	9 719	12 405	13 373
Dettes envers les établissements de crédit			
Opérations avec la clientèle			
Dettes représentées par un titre			
Autres passif	1 605	3 343	1 745
Comptes de régularisation	8 114	9 062	11 629
Dettes subordonnées			
Impôts différés			
Produits constatés d'avance	13 967	15 727	17 518
Produits constatés d'avance sur primes d'émission	13 967	15 727	17 518
Autres comptes de régularisation	4 652	5 514	7 423
Compte d'ajustement devises			1 032
Gains à étaler sur soulte	4 652	5 514	6 391
<b>Total</b>	<b>31 469</b>	<b>37 808</b>	<b>39 630</b>

## Note 8

### 1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'EUR)

Affectation du résultat de l'exercice précédent	30/06/2015
<b>Origine :</b>	<b>61 301</b>
Report à nouveau antérieur	54 312
Résultat de la période	6 989
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
<b>Affectation (1) :</b>	<b>61 301</b>
Réserve légale	350
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	60 951

(1) La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2014 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 18 mai 2015.

### 2 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 15 000 000 actions de 10 € de nominal, entièrement libérées.

### 3 - VENTILATION DES RESERVES

(En milliers d'EUR)	Montant
Réserve légale	3 208
Réserves statutaires	
Autres réserves	
<b>Total</b>	<b>3 208</b>

**Note 8 (suite)**

**4 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

*(En milliers d'EUR)*

	30/06/2014	Augmentation	Diminution	31/12/2014	Augmentation	Diminution	30/06/2015
Capital	150 000			150 000			150 000
Primes d'émission	-			-			-
Réserves	2 859			2 859	350		3 208
Ecart de réévaluation	-			-			-
Provisions règlementées	-			-			-
Subvention d'investissement	-			-			-
Report à nouveau	54 312			54 312	6 639		60 951
Résultat de l'exercice	2 352			6 989	4 026	6 989	4 026
Distribution				-			-
<b>Total</b>	<b>209 523</b>			<b>214 159</b>	<b>11 015</b>	<b>6 989</b>	<b>218 185</b>

## Note 9

### 1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Charges	produits	Net 2015	Net fin 2014	Net mi 2014
<b>Sur opérations avec les établissements de crédit :</b>	-	54 494	54 494	125 548	64 143
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les éta de crédit		54 494	54 494	125 548	64 143
Titres et valeurs reçus en pension			-		
Autres			-		
<b>Sur opérations avec la clientèle :</b>	-	-	-	-	-
Créances commerciales			-		
Autres concours à la clientèle			-		
Comptes ordinaires débiteurs			-		
Titres et valeurs reçus en pension			-		
Autres			-		
<b>Sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	170 503	(872)	(171 375)	(366 399)	(191 159)
<b>Sur dettes subordonnées</b>			-		
<b>Autres intérêts et produits ou charges assimilés</b>	89 063	215 368	126 305	256 590	132 964
<b>Total</b>	<b>259 566</b>	<b>268 990</b>	<b>9 424</b>	<b>15 739</b>	<b>5 948</b>

### 2 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	2015	Fin 2014	Mi 2014
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable			
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme			
Part dans les entreprises liées			
Autres			
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**Note 10**

**1 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	<b>2015</b>	<b>Fin 2014</b>	<b>Mi 2014</b>
<b>Frais de personnel [1]</b>	-	-	-
Salaire et traitements			
Charges sociales et fiscales sur rémunérations			
Autres			
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(2 677)</b>	<b>(4 519)</b>	<b>(2 324)</b>
Impôts et taxes	(781)	(517)	(343)
Services extérieurs [2]	(1 896)	(4 002)	(1 981)
Autres			
<b>Total</b>	<b>(2 677)</b>	<b>(4 519)</b>	<b>(2 324)</b>

[1] SG SCF n'emploie pas de personnel salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales

[2] Les services extérieurs facturés par le groupe au 30/06/2015 s'élèvent à 1 515 K euros contre 3 267 K euros au 31/12/2014.

Cette hausse s'explique par le reclassement des conventions du poste "autres charges d'exploitations bancaires" au poste "charges générales d'exploitation".



## Note 11

### 1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	2015	Fin 2014	Mi 2014
Charge fiscale courante	2 712	4 187	1 248
Charge fiscale différée			
<b>Total</b>	<b>2 712</b>	<b>4 187</b>	<b>1 248</b>

### 2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Résultat avant impôts	Retraitements	Incidence impôt sur les sociétés			Résultat après impôt
			Impôts brut (1)	Avoir fiscal crédit d'impôt	Impôt net imputé	
<b>Ventilation résultats</b>						
1 - Taxé au taux normal	6 738	400	2 379		2 379	4 359
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
<b>I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)</b>	<b>6 738</b>	<b>400</b>	<b>2 379</b>	-	<b>2 379</b>	<b>4 359</b>
3 - Taxé au taux normal			-		-	-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
<b>II. COUT DU RISQUE (3 + 4)</b>	-	-	-	-	-	-
<b>III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>6 738</b>	<b>400</b>	<b>2 379</b>	-	<b>2 379</b>	<b>4 359</b>
5 - Taxé au taux normal			-		-	-
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
<b>IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (5 + 6)</b>	-	-	-	-	-	-
<b>V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)</b>	<b>6 738</b>	<b>400</b>	<b>2 379</b>	-	<b>2 379</b>	<b>4 359</b>
<b>VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			-		-	-
<b>DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENTEES</b>			-		-	-
<b>IMPOT COURANT</b>			<b>2 379</b>	-	<b>2 379</b>	
IMPOT DIFFERE					-	-
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE					-	-
CONTRIBUTIONS			333		333	(333)
AUTRES (à préciser)					-	-
<b>RESULTAT NET</b>	<b>6 738</b>	<b>400</b>	<b>2 712</b>	-	<b>2 712</b>	<b>4 026</b>

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance

## Note 12

### OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Conformément au règlement n°2010-04 du 7 octobre 2010, relatif aux informations non inscrites au bilan, modifiant le règlement du Comité de la réglementation bancaire n°91-01 relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

Cette annexe regroupe les informations sur les engagements financiers et opérations qui ne figurent pas au bilan.

Sont présentées les opérations dont les risques et avantages en résultant sont significatifs et dont la divulgation est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise.

#### 1 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPTABILISES

##### 1.1 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Nature	30/06/2015
<b>Engagements donnés :</b>		
<b>Engagements de financement :</b>		
En faveur d'établissements de crédit		-
En faveur de la clientèle		
<b>Engagements de garantie :</b>		
D'ordre d'établissements de crédit		-
D'ordre de la clientèle		
<b>Engagements reçus :</b>		
<b>Engagements de financement :</b>		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		
<b>Engagements de garantie :</b>		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		

##### 1.2 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS SUR TITRES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Nature	30/06/2015
<b>Titres à livrer</b>		-
<b>Titres à recevoir</b>		-

##### 1.3 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS DOUTEUX

##### 1.4 - HORS-BILAN - AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements reçus de la Société Générale : Créances remises en garantie et Bords Collatéraux

11 367 659



### Note 13

#### OPERATIONS EN DEVISES

(En milliers d'EUR)

Devise	30/06/2015				31/12/2014			
	Actif contrevaieur €	Passif contrevaieur €	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif contrevaieur €	Passif contrevaieur €	Devises à recevoir	Devises à livrer
EUR	9 893 897	9 893 897		414 342	10 153 388	10 153 388		414 342
USD	599	599	504 513		1 512	1 512	464 953	
GBP								
JPY								
Autres								
<b>Total</b>	<b>9 894 496</b>	<b>9 894 496</b>	<b>504 513</b>	<b>414 342</b>	<b>10 154 900</b>	<b>10 154 900</b>	<b>464 953</b>	<b>414 342</b>

La position de change bilancielle induite des montages emprunts obligataires en USD et prêts EUR est parfaitement couverte par la position de change symétrique des "Cross currency interest rate swap"

**Position de change portée en résultat :** = 0

## Note 14

### 1 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(En milliers d'EUR)	Opérations de gestion de positions	Opérations de couverture	Juste valeur	Total		
				30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
<b>Opérations fermes</b>	-	7 930 537	-	7 930 537	7 927 033	7 952 459
<b>Opérations sur marchés organisés et assimilés :</b>	-	-	-	-	-	-
contrats à terme de taux d'intérêt						
contrats à terme de change						
autres contrats à terme						
<b>Opérations sur marchés de gré à gré</b>	-	7 930 537	-	7 930 537	7 927 033	7 952 459
swaps de taux d'intérêt				7 930 537	7 927 033	7 952 459
swaps financiers de devises		7 930 537				
FRA						
autres						
<b>Opérations conditionnelles</b>	-	-	-	-	-	-
options de taux d'intérêt						
option de change						
option sur actions et indices						
autres options						
<b>Total</b>	-	7 930 537	-	7 930 537	7 927 033	7 952 459

[1] Juste valeur des opérations qualifiées de couverture : La juste valeur des swaps de taux contractés par la SG SCF s'établit au 30/06/2015 à 8 148 633 522 euros.

### 2 - VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

(En milliers d'EUR)	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Swaps de taux d'intérêts Euro	45 850	5 020 000	2 820 000	7 885 850
Swaps de taux d'intérêts devise USD contrevaieur euro		44 687		44 687
				-
<b>Total</b>	45 850	5 064 687	2 820 000	7 930 537

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,  
AUTRES INFORMATIONS**

**Note 15**

**EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR**

	Durée restant à courir au 30 juin 2015				Total
	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
<i>(En milliers d'EUR)</i>					
<b>EMPLOIS</b>					
Créances sur les établissements de crédit	230 852	78 544	5 701 649	3 630 000	9 641 045
Opérations avec la clientèle					-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
<b>RESSOURCES</b>					
Dettes envers les établissements de crédit					-
Opérations avec la clientèle					-
Dettes représentées par un titre	63 183	167 811	5 783 848	3 630 000	9 644 842

## **Note 16**

---

### IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes annuels de la Ex : SA SOCIETE GENERALE SCF sont inclus selon a méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.



## Note 17

---

### INTEGRATION FISCALE

La Société SOCIETE GENERALE SCF est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/2005

Son résultat fiscal déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe est le suivant :

Bénéfice à court terme de 7 137 897 €

Bénéfice à long terme de €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 2 712 401 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

## Note 18

### INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2015	Part entreprises liées
<b>Postes de l'actif</b>		
Créances sur les établissements de crédit	9 641 045	9 641 045
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations		
Autres actifs et comptes de régularisation	253 448	248 637
<b>Postes du passif</b>		
Dettes envers les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre	9 644 842	1 799 455
Autres passifs et comptes de régularisation	31 469	14 302
Provisions et subventions d'investissement		
Dettes subordonnées		
<b>Postes du hors bilan</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements sur titres</b>		
Opérations en devises	90 171	90 171
Engagements sur instruments financiers à terme	7 930 537	7 930 537
Autres engagements	11 367 659	11 367 659
Engagements douteux		
<b>Postes du compte de résultat</b>		
Intérêts et produits assimilés	268 880	269 863
Revenus des titres à revenu variable		
Produits de commissions		
Intérêts et charges assimilées	(259 566)	(106 986)
Charges de commissions		
Autres charges d'exploitation bancaires	(9)	(6)
Autres frais administratifs	(2 677)	(1 515)

## Note 19

---

### HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires HT de la lettre de mission de notre commissaire aux comptes, au titre de l'exercice 30/06/2015, s'élève à :

DELOITTE & ASSOCIES	3	8 600,00 €
ERNST & YOUNG	4	8 600,00 €

**Note 20**

VENTILATION DES PRODUITS BANCAIRES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Produits France	Produits Export	2015	2014
Intérêts et produits assimilés			268 990	530 195
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées			-	-
Produits sur opérations de location simple			-	-
Revenus des titres à revenu variable			-	-
Produits de commissions			-	-
Gains de change			-	-
Autres produits d'exploitation bancaire			-	-
<b>Total</b>	-	-	<b>268 990</b>	<b>530 195</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	30/06/2015	31/12/2014
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		
Résultat de l'exercice	4 026	6 989
Retraitements du résultat, liés aux opérations d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dotations nettes aux dépréciations/clientèle et établissements de crédit	-	-
Dotations nettes aux dépréciations/titres de placement	-	-
Dotations nettes aux provisions/crédit	-	-
Gains nets sur la cession d'immobilisations	-	-
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	28	(624)
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	293 629	(929 814)
Flux de trésorerie sur titres de placement	-	-
Flux de trésorerie sur titres d'investissement	-	-
Flux sur autres actifs	(121)	4
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	(42 245)	(60 477)
Emissions nettes d'emprunts	-	-
Flux sur autres passifs	(1 027)	(6 274)
<b>Trésorerie nette utilisée par les activités d'exploitation</b>	<b>254 290</b>	<b>(990 196)</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Flux liés à la cession de :	-	-
- Actifs financiers	-	-
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décaissements pour l'acquisition de :	-	-
- Actifs financiers	-	-
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Flux net provenant d'autres activités d'investissement	-	-
<b>Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
Flux de trésorerie due à l'émission d'actions	-	-
Dividendes versés	-	-
Emissions nettes de dettes subordonnées	-	-
Autres	(258 091)	974 531
<b>Trésorerie nette due aux activités de financement</b>	<b>(258 091)</b>	<b>974 531</b>
<b>TOTAL ACTIVITES</b>	<b>(3 801)</b>	<b>(15 665)</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>		
Trésorerie à l'ouverture	9 481	25 146
Trésorerie à la clôture	5 680	9 481
<b>Net</b>	<b>(3 801)</b>	<b>(15 665)</b>
Caisse et banques centrales	3	4
Opérations à vue avec les établissements de crédit	5 677	9 477
<b>TOTAL</b>	<b>5 680</b>	<b>9 481</b>

Le tableau des flux de trésorerie analyse l'évolution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de financement entre deux exercices financiers.

Les activités de financement représentent les Emprunts Obligataires.

Le TFT a été établi conformément aux règles applicables au règlement 91-01 du Comité de la réglementation bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la profession bancaire française

(0)

(0)

**RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LES COMPTES SEMESTRIELS  
AU 30 JUIN 2015**

**I. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Au 30 juin 2015, le bilan présente un total de 9.894,5 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2014, le total de bilan était de 10.154,9 millions d'euros. La variation s'explique principalement par :

- le remboursement à l'échéance d'une série « Retained » d'Obligations Foncières pour un montant total de 200 millions d'euros.

L'encours d'Obligations Foncières au 30 juin 2015 est de 9.139,8 millions d'euros et 565,1 millions de dollars (comprenant respectivement 144 millions d'euros et 0,6 million de dollars d'intérêts courus non échus).

Les fonds propres à fin juin 2015 s'élèvent à 218,2 millions d'euros.

**Chiffres clés du bilan**

En millions d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Total Actif	9.894,5	10.154,9
Dont Prêts octroyés à Société Générale	9.635,4	9.831,3
Total Fonds Propres	218,2	214,2

**A- Evolution des actifs au cours du premier semestre 2015**

A fin juin 2015, le cover pool (portefeuille d'actifs éligibles) d'un montant de 11.368 millions d'euros, constitué principalement de prêts aux collectivités locales françaises et étrangères ou garantis par celles-ci, se décomposait comme suit :

<b>Pays et Nature d'exposition (en millions d'euros)</b>	<b>Encours en millions d'euros</b>	<b>% du cover Pool</b>
<b>France</b>		
Régions	921	8%
Départements	2 253	20%
Communes et Groupements de Communes	2 519	22%
Etablissements de Santé	1 565	14%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	721	6%
Expositions garanties par agences de credit export	1 475	13%
Souverain	392	3%
Autres	220	2%
<b>Total France</b>	<b>10 066</b>	<b>89%</b>
<b>Belgique</b>		
Régions	65	1%
<b>Total Belgique</b>	<b>65</b>	<b>1%</b>
<b>Autriche</b>		
Expositions garanties par agences de credit export	36	0%
<b>Total Autriche</b>	<b>36</b>	<b>0%</b>
<b>Norvège</b>		
Expositions garanties par agences de credit export	123	1%
<b>Total Norvège</b>	<b>123</b>	<b>1%</b>
<b>Allemagne</b>		
Expositions garanties par agences de credit export	295	3%
<b>Total Allemagne</b>	<b>295</b>	<b>3%</b>
<b>USA</b>		
Expositions garanties par agences de credit export	183	2%
<b>Total USA</b>	<b>183</b>	<b>2%</b>
<b>Gulf Cooperation Council</b>		
Expositions garanties par un souverain	307	3%
<b>Total Gulf Cooperation Council</b>	<b>307</b>	<b>3%</b>
<b>Institution Supranationale</b>		
Expositions garanties par un supranational	293	3%
<b>Total Institution Supranationale</b>	<b>293</b>	<b>3%</b>
<b>Total</b>	<b>11 368</b>	<b>100%</b>

Parmi les contreparties de type "Autres", se trouvent essentiellement des chambres de commerce et des Services départementaux d'incendie et de secours.

Au premier semestre 2015, Société Générale SCF a continué sa stratégie de diversification d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie, tels des prêts garantis par les agences de crédit export de France, d'Allemagne et d'Autriche, des crédits-baux et de contrats de partenariats contractés par des collectivités territoriales françaises ou par l'Etat français.

Répartition géographique du Cover Pool	Encours en millions d'euros	% du pool
Alsace	124	1,09%
Aquitaine	305	2,68%
Auvergne	135	1,19%
Basse-Normandie	156	1,38%
Bourgogne	241	2,12%
Bretagne	160	1,41%
Centre	205	1,80%
Champagne-Ardenne	86	0,76%
Corse	10	0,09%
Dom-Tom	-	0,00%
Franche-Comté	121	1,07%
Haute-Normandie	243	2,14%
Ile-de-France	1 948	17,13%
Languedoc-Roussillon	305	2,69%
Limousin	54	0,48%
Lorraine	519	4,57%
Midi-Pyrénées	255	2,24%
Nord-Pas-de-Calais	599	5,27%
Pays de la Loire	381	3,35%
Picardie	170	1,50%
Poitou-Charentes	157	1,38%
Provence-Alpes-Côte d Azur	910	8,01%
Rhone-Alpes	1 113	9,79%
Souverain	1 867	16,42%
<b>Total France</b>	<b>10 066</b>	<b>88,55%</b>
<b>Total Allemagne</b>	<b>295</b>	<b>2,59%</b>
<b>Total Belgique</b>	<b>65</b>	<b>0,57%</b>
<b>Total USA</b>	<b>183</b>	<b>1,61%</b>
<b>Total GCC</b>	<b>307</b>	<b>2,70%</b>
<b>Total Norvège</b>	<b>123</b>	<b>1,08%</b>
<b>Total Supranational</b>	<b>293</b>	<b>2,57%</b>
<b>Total Autriche</b>	<b>36</b>	<b>0,32%</b>
<b>Total</b>	<b>11 368</b>	<b>100,00%</b>

Le portefeuille est composé de créances saines, il n'y a pas eu de cas de défaut depuis la mobilisation de ces créances.

Au cours du premier semestre 2015, dans le cadre d'une gestion active du *cover pool* et afin de satisfaire le taux de surdimensionnement sur les émissions obligataires, de nouvelles créances ont été mobilisées :

- Rechargement de 53.747.261,53 euros le 26 mars 2015,
- Rechargement de 28.551.536,04 euros le 15 juin 2015.

Les nouvelles créances mobilisées sont des partenariats public-privé contractés par l'Etat.



A fin juin 2015, les valeurs de remplacement représentent un total de 220,7 millions d'euros, entièrement constituées de dépôts à vue ou à terme intra-groupe SOCIETE GENERALE. Ces valeurs représentent 2,35 % de l'encours d'Obligations Foncières (contre un plafond imposé par la loi de 15 %).

#### B- Evolution des dettes bénéficiant du privilège au premier semestre 2015

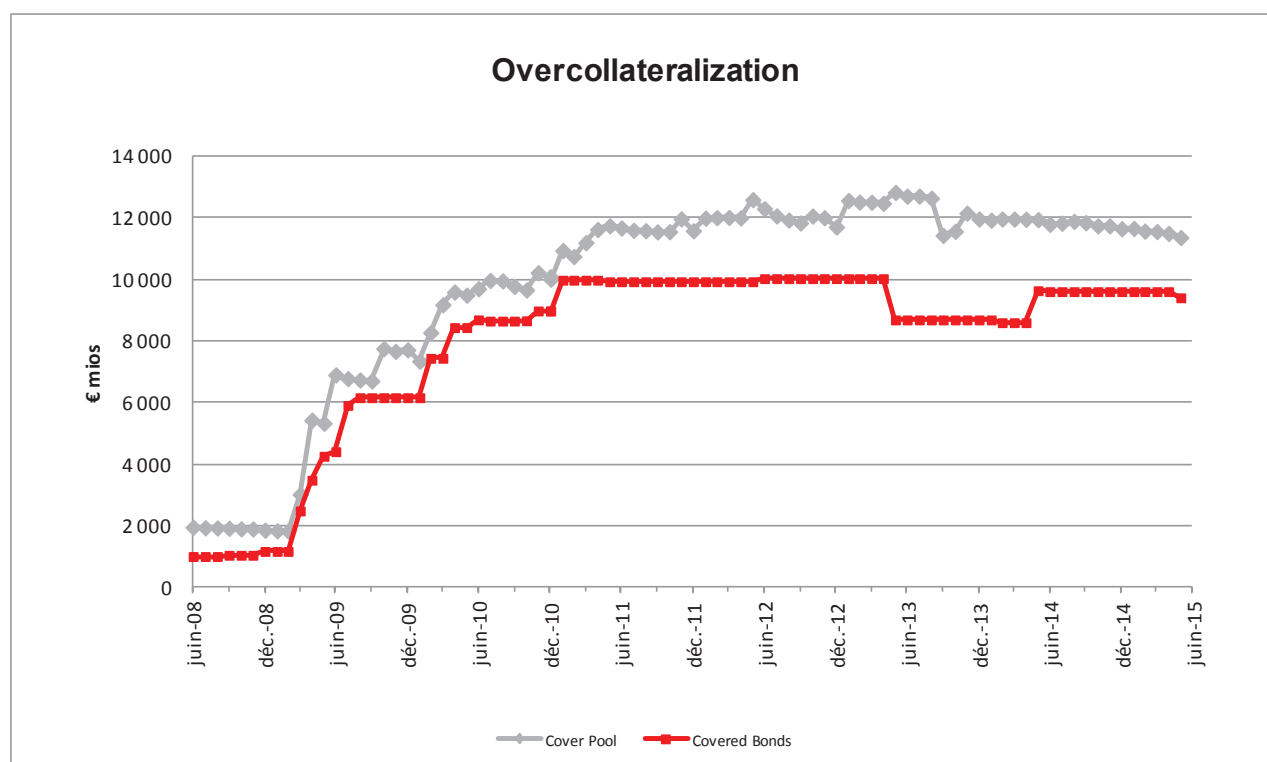
Au cours du premier semestre 2015, Société Générale SCF n'a réalisé aucune émission obligataire.

Société Générale SCF a remboursé à l'échéance la série d'obligations suivante :

- Série 35 : Montant nominal de 200 millions d'euros EUR3M + 0,03 %, échéance 25 juin 2015.

Société Générale SCF n'a procédé à aucun rachat sur le secondaire.

L'encours d'Obligations Foncières, après prise en compte des opérations de couverture de taux et de change, à fin juin 2015 s'établit à 9.644,8 millions d'euros (dont 144,8 millions d'euros d'intérêts courus).



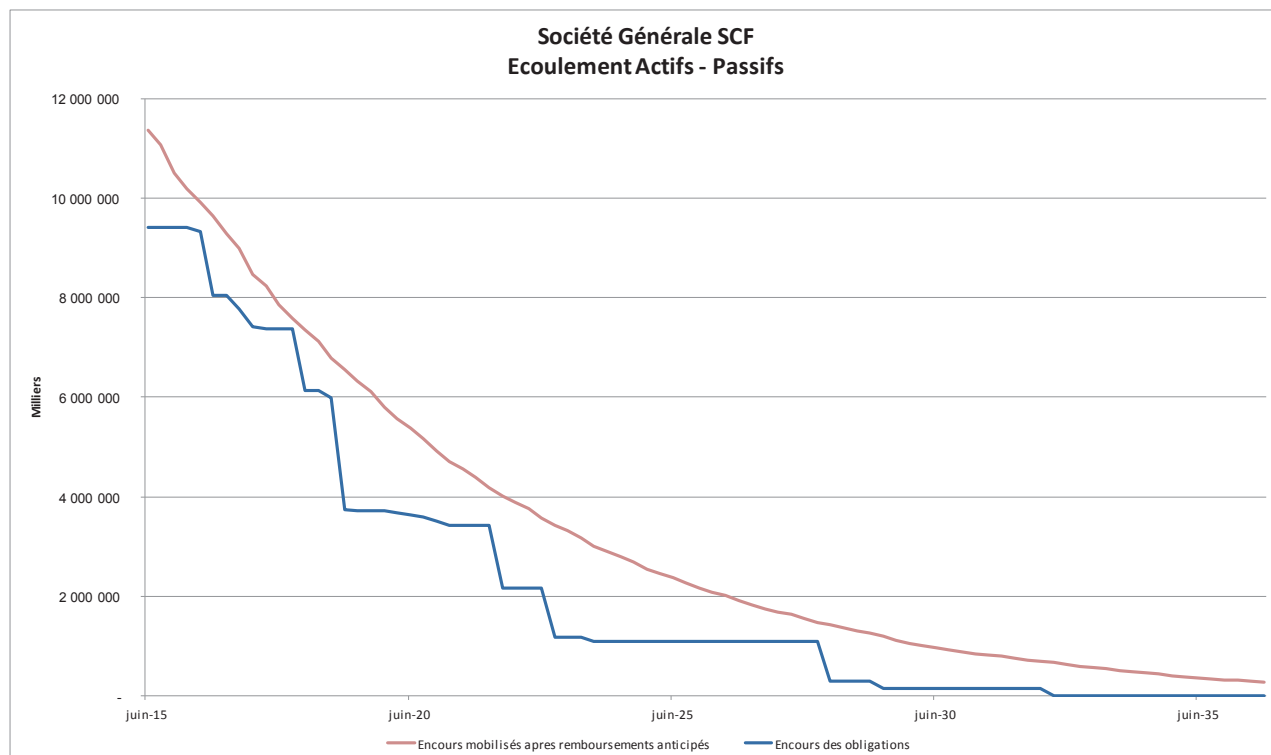
Le programme EMTN a fait l'objet d'une mise à jour annuelle visée par l'AMF en date du 16 mars 2015, pour le transformer en programme « retail ». A cette occasion, le Prospectus de Base a été mis en conformité avec les évolutions du cadre légal et réglementaire.

#### C- Evolution du ratio de couverture et du Plan de couverture annuel

Le ratio de couverture, calculé selon les normes réglementaires pour les sociétés de crédit foncier françaises, représente le rapport des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie, le cas échéant pondérés, sur les dettes bénéficiant du privilège de la loi.

Suite à la publication le 25 mai 2014 du Décret n° 2014-526, les sociétés de crédit foncier françaises sont tenues de respecter à tout moment un ratio de couverture des ressources privilégiées par les éléments d'actifs, au moins égal à 105 % et non plus 102 % comme précédemment.

Au 30 juin 2015, le ratio de couverture au sens réglementaire s'établissait à 119,29 %, en cohérence avec l'article R 515-7-2 du Code monétaire et financier qui définit le seuil de ce ratio réglementaire à 105 %.



Dans le cadre du plan de couverture annuel produit trimestriellement à destination de l'ACPR, sur la base du portefeuille de créances apportées en garanties au 30 juin 2015, l'écoulement des actifs et des passifs privilégiés ne fait pas apparaître d'impasses de couverture et ceci sans recours aux réserves disponibles et à la nouvelle production. Le taux de remboursement anticipé annuel retenu est de 1,51 % et correspond au niveau moyen de remboursements anticipés observés depuis 2008.

#### D- La gestion des risques de bilan

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. La conclusion de contrats de swaps de couverture ad hoc permet ainsi de cristalliser, dès l'émission, une marge fixe, toute variation des taux d'intérêts ayant des effets parallèles à l'actif et au passif de Société Générale SCF par la suite.

Pour les émissions en dollars, Société Générale SCF a éliminé le risque de change par la mise en place de swaps financiers de couverture euros/dollars. De ce fait, Société Générale SCF n'est pas exposée au risque de change sur ces émissions.

En matière de risque de transformation, par nature, Société Générale SCF n'est pas exposée, la maturité des prêts à l'actif correspondant exactement à celle des Obligations Foncières émises.

En matière de risque de liquidité, Société Générale SCF a mis en œuvre avec succès son accès sur une base autonome aux opérations de refinancement de la BCE. Au 30 juin 2015, l'encours de créances éligibles au refinancement par la BCE s'élevait à 7.645,7 millions d'euros, octroyant à Société Générale SCF une ligne de crédit après prise en compte des différentes décotes de 5.194,3 millions d'euros. Le maintien des conditions opérationnelles de cet accès est testé trimestriellement.

Conformément à la recommandation du Contrôleur Spécifique, Société Générale SCF calcule désormais trimestriellement la part des actifs éligibles au refinancement de la BCE pouvant être utilisée pour lever des liquidités tout en respectant le ratio de couverture. Au 30 juin 2015, ce montant s'élevait à 1.366,2 millions d'euros en nominal et 1.202,3 millions d'euros après décote.

Quant à la surveillance de la liquidité à court terme, Société Générale SCF a respecté le coefficient de liquidité au premier semestre 2015. Au 30 juin 2015, elle présente un excédent de liquidité court terme (< 1 mois) supérieur à 5,6 millions d'euros.

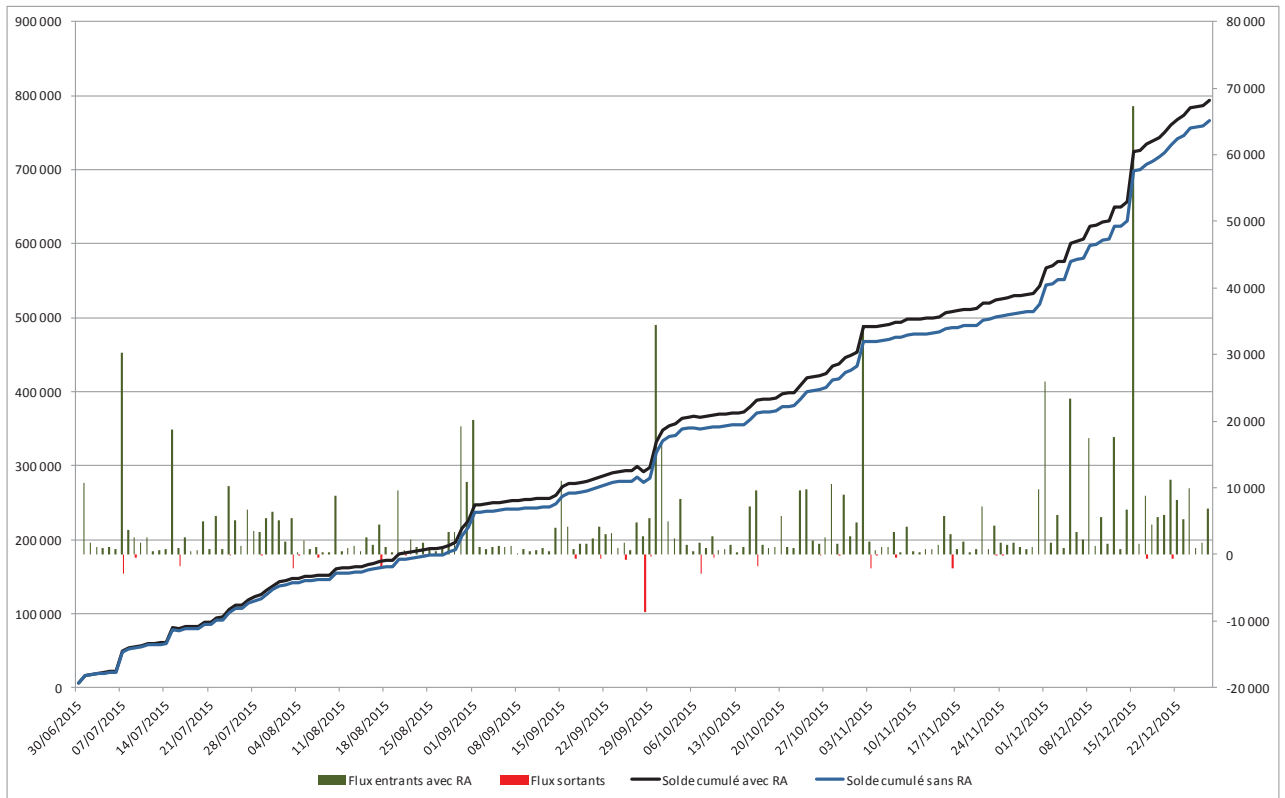
Quant au LCR, celui-ci est produit mensuellement et fait apparaître de manière similaire un excédent de liquidité en raison de l'adossement parfait en termes de montant et de maturité ainsi que l'absence de cap sur les inflows.

Le risque de liquidité est également apprécié par transparence en évaluant le besoin de liquidité entre les flux des Obligations Foncières et les flux des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie.

La liquidité à 180 jours de Société Générale SCF est évaluée par transparence, trimestriellement, comme suit :

- Les flux de trésorerie évalués par transparence correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêt des échéances des prêts mobilisés reçus en garantie.
- Les sorties de trésorerie correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux encaissements de principal et intérêt des échéances des Obligations Foncières émises.
- Une compensation de flux est ensuite effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes. Le solde de trésorerie initial est déclaré au jour « zéro ». Il correspond aux soldes des comptes et des dépôts à vue disponibles.

Conformément aux dispositions de l'Annexe 2 à l'instruction n° 2014-I-17, les calculs s'appuient sur le taux de remboursements anticipés déclaré dans le rapport mentionné au deuxième alinéa de l'article 13 du règlement CRBF n° 99-10 arrêté au 30 juin 2015. Il s'agit du taux annualisé de remboursements anticipés observés sur le dernier trimestre que l'on retrouve dans le rapport sur la qualité des actifs. Celui-ci s'établit à 0,52 % au 30 juin 2015.



A partir du 30 juin 2015, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive et correspond au solde du premier jour du trimestre.

Toutefois, en cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de ressources disponibles qui consistent principalement en :

- Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France après application des différentes décotes (pour la partie excédant 105 % des ressources privilégiées)
- Valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R 513-7 du Code monétaire et financier.

Au premier jour, après prise en compte des décotes applicables, le montant des Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 1.202,3 millions d'euros.

De plus, au premier jour, les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R 513-7 du code monétaire et financier représentent un total de 215 millions d'euros.

Au dernier jour, après prise en compte des décotes applicables et sans hypothèses de rechargement d'actifs, le montant des Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 632,6 millions d'euros. Les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R 513-7 du Code monétaire et financier représentent un total de 215,02 millions d'euros.

## E- Le compte de résultat

(En milliers d'EUR)	30/06/2015	31/12/2014
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
<b>+ Intérêts et produits assimilés (note 9)</b>	<b>268 990</b>	<b>530 195</b>
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	54 494	123 348
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
- Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	(872)	(1 695)
- Autres intérêts et produits assimilés	213 568	406 342
<b>- Intérêts et charges assimilés (note 9)</b>	<b>(259 566)</b>	<b>(514 456)</b>
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(170 503)	(364 704)
- Autres intérêts et charges assimilés	(89 063)	(149 752)
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	-	-
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés	-	-
+ Produits sur opérations de location simple	-	-
- Charges sur opérations de location simple	-	-
+ Revenus des titres à revenu variable	-	-
+ Commissions (produits)	-	-
- Commissions (charges)	-	(2)
+/- Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	-	-
- Opérations sur titres de transaction	-	-
- Opérations de change	-	-
- Opérations sur instruments financiers	-	-
+/- Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	-	-
- Plus ou moins values	-	-
- Dotations aux provisions et reprises	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-
- Opérations faites en commun	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-
- Autres produits non bancaires	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	(9)	(42)
- Opérations faites en commun	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	(9)	(42)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>9 416</b>	<b>15 695</b>
<b>- Charges générales d'exploitation (note 10)</b>	<b>(2 677)</b>	<b>(4 519)</b>
- Frais de personnel	-	-
- Autres frais administratifs	(2 677)	(4 519)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 738</b>	<b>11 176</b>
- Coût du risque	-	-
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-
- Autres opérations	-	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 738</b>	<b>11 176</b>
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-
- Immobilisations financières	-	-
- Immobilisations incorporelles	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>6 738</b>	<b>11 176</b>
+/- Résultats exceptionnels	-	-
- Impôt sur les bénéfices (note 11)	(2 712)	(4 187)
+/- Donation / reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>4 026</b>	<b>6 989</b>

## **II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS L'ARRETE AU 30 JUIN 2015**

Société Générale SCF a conclu un prêt et une émission d'emprunts depuis la clôture comptable du 30 juin 2015 :

- Rachat anticipé partiel sur le marché secondaire d'une émission retained (Série 37), pour un montant au pair de 500 millions d'euros, en date du 5 août 2015,
- Remboursement anticipé partiel de la repasse de liquidité (Prêt 37) associée à l'émission retained, pour un montant nominal de 500 millions d'euros, en date du 5 août 2015,
- Emission publique de la Série 38, pour un montant nominal de 500 millions d'euros, au taux fixe de 1,587 %, échéance 5 août 2033, au format Soft Bullet avec extension de maturité d'un an,
- Repasse de liquidité (Prêt 38) associée à l'émission publique, pour un montant nominal de 500 millions d'euros, au taux fixe de 1,787 %.

## **III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Société Générale SCF a fait le choix stratégique de se spécialiser dans les placements privés offrant des prix intéressants et permettant d'optimiser sa gestion ALM en adaptant la fréquence et la taille des émissions à celles du collatéral disponible.

Pour accompagner ses émissions, Société Générale SCF continue à développer le gisement d'actifs éligibles produits par la banque de financement et d'investissement de SOCIETE GENERALE et principalement des actifs garantis par les agences de crédit export.

Compte tenu du business mix du groupe SOCIETE GENERALE, le portefeuille d'actifs resterait néanmoins fortement concentré sur la France.

## **IV. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

Au 30 juin 2015, Société Générale SCF était détenue à 99,99 % par SOCIETE GENERALE, le solde étant détenu par six sociétés filiales du groupe SOCIETE GENERALE à raison d'une action par société.

## **V. PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS**

Les comptes semestriels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe des états financiers.

Les comptes semestriels de l'exercice au 30 juin 2015 font apparaître un bénéfice de 4.026 milliers d'euros.

## **VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Conformément à ses statuts et au Code monétaire et financier, Société Générale SCF ne dispose d'aucune filiale ni aucune participation.

## **VII. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

La Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et développement.

## **VIII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Aucune convention réglementée visée par l'article L 225-38 du Code de commerce n'est intervenue sur le premier semestre 2015.

Aucune convention courante significative visée par l'article L 225-39 du Code de commerce n'est intervenue sur le premier semestre 2015.

Les Commissaires aux Comptes émettent un rapport sur les comptes semestriels au 30 juin 2015 sur la base d'une revue limitée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Société Générale SCF

Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros

Siège Social: 17, cours Valmy 92800 Puteaux

479 755 480 R.C.S Nanterre

Paris, le 28 septembre 2015

Déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier semestriel

Je soussigné, Stéphane LANDON, Directeur Général de Société Générale SCF, déclare et atteste qu'à ma connaissance :

- (i) les comptes semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Société Générale SCF, et
- (ii) le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du Règlement générale de l'AMF.



Stéphane LANDON,  
Directeur Général de Société Générale SCF